

HABILITATION A DIRIGER DES RECHERCHES

PRESENTEE DEVANT L'UNIVERSITE DE LILLE :

- *VU la loi n° 84-52 du 26 janvier 1984 sur l'enseignement supérieur*
- *VU le décret n° 84-573 du 5 juillet 1984*
- *VU l'arrêté du 23 novembre 1988 sur l'habilitation à diriger les recherches*
- *VU l'arrêté du 13 février 1992*
- *VU les rapports des rapporteurs*

LE PRESIDENT DE L'UNIVERSITE DE LILLE :

- Autorise M. MOREAU Dominic

À présenter une habilitation à diriger des recherches en : Histoire, civilisations, archéologie et art des mondes anciens et médiévaux

Sur le sujet suivant: Pouvoirs et institutions « en marge » et aux marges de l'Empire romain : pratique, théorie et géographie

La présentation aura lieu : 13 décembre 2025, 14h30, Maison de la Recherche, Salle des colloques (Campus Pont-de-Bois)

- Désigne :

Garant – BENOIST Stéphane – Professeur des universités – Université de Lille
Rapporteur – BLAudeau Philippe – Professeur des universités – Université d'Angers
Rapporteure – CROGIEZ-PETREQUIN Sylvie – Professeure des universités – Université de Tours
Rapporteur – INGLEBERT Hervé – Professeur des universités – Université de Nanterre
Membre – GUEDON Stéphanie – Professeure des universités - Université de Nantes
Membre – PANZRAM Sabine – Professeure des universités - Université de Hambourg
Membre – PORENA Pierfrancesco – Professeur des universités - Université de Roma 3

Pour constituer le jury de présentation de cette Habilitation à diriger des Recherches.

Lille, le 27/11/2025

**Pour le Président et par délégation,
La Vice-Présidente déléguée aux Affaires Doctorales
Pr Isabelle FOURNIER**

